

30 juin 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle des compagnies pétrolières françaises pour la recherche et l'exploitation des gisements de pétrole et sur les investissements privés français en Angola, Luanda le 30 juin 1998.

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce franco-anglaise,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre accueil et de cette occasion de rencontrer les forces vives de nos deux pays.

Je suis heureux également de saluer tous les participants à cette rencontre, de remercier particulièrement ceux qui l'ont organisée. Mes félicitations s'adressent aussi à la Chambre de Commerce franco-anglaise qui, toute jeune encore, a montré son dynamisme pour cette première manifestation très réussie.

Michel Roussin, votre rapporteur, vient de présenter les conclusions de vos travaux, et nous devons aussi lui marquer notre gratitude pour la qualité de son exposé.

Tout ce qui vient de nous être dit prend appui sur des réalités et ouvre des perspectives.

La première de ces réalités, c'est le formidable potentiel pétrolier de l'Angola. A l'horizon de 2015, une production de l'ordre de 2 millions de barils jours classera l'Angola parmi les grands exportateurs mondiaux.

En ce qui concerne la France, celle-ci se réjouit que nos très grands opérateurs, ELF et TOTAL, aient été à l'origine des découvertes récentes les plus importantes, marquant ainsi leur expertise, leur compétence, leur fiabilité.

Cette série de succès n'est pas le fruit du hasard. Elle consacre un effort d'investissements de près de 3 milliards de dollars. Elle couronne des innovations dans la recherche, comme l'exploration des couches géologiques du tertiaire, la maîtrise de technologies nouvelles, qui fait d'elles parmi les toutes premières entreprises du monde, celle aussi de l'exploitation en mer des gisements à de très grandes profondeurs. Elle prend appui sur les prestations apportées par des sociétés du secteur para-pétrolier, qui se situent également, dans leur domaine, à la pointe du progrès et elles aussi, parmi les meilleures du monde.

Et d'autres succès sont d'ores et déjà envisagés, par la mise en valeur des blocs du « très grand off shore » où les opérateurs français pourraient confirmer leurs capacités sur cette nouvelle zone pétrolière, l'une des plus prometteuses du continent. Ils sont prêts, techniquement et financièrement, à répondre aux appels d'offres qui doivent être lancés.

Et il faut se féliciter également du renforcement de l'expertise angolaise qui pourra être obtenu par la création d'un pôle de formation dans le domaine des hydrocarbures, avec l'appui de l'Institut français du pétrole.

Il y a une deuxième réalité : c'est la fin des combats, l'engagement du pays sur la voie de la réconciliation, du dialogue politique, de l'édification de la société civile. Le processus n'est pas achevé, mais la volonté est là. Et nous savons toute l'attention que l'Angola porte aussi à la stabilité régionale, au renforcement de l'intégration régionale qui sera un moteur de la croissance

dans une zone qui a d'importantes potentialités. Ainsi se construit peu à peu une vision rassurante de l'avenir qui donne confiance aux investisseurs et qui doit les inciter à s'engager. Il y a encore une autre réalité : ce sont les besoins de reconstruction de l'Angola, la remise à niveau des infrastructures, l'exploitation des autres sources de richesses, l'agriculture, la pêche, le secteur minier. Il y a aussi une situation financière, rendue plus difficile encore par l'instabilité des prix du pétrole, une inflation encore trop élevée, le fardeau excessif d'une dette extérieure qui doit être diminuée.

A côté de ces constats, avec des atouts très forts mais aussi des défis importants, il y a des perspectives qui promettent davantage encore et elles suscitent, à juste titre, un très grand intérêt de la part des entreprises.

La volonté du Gouvernement angolais d'engager une restructuration en profondeur de l'économie nationale, de maîtriser l'inflation qui la ronge, ouvre la voie à cet assainissement financier attendu. Le programme triennal de redressement économique trace les principaux jalons : la remise en état des grandes infrastructures, le désengagement de l'Etat, la libéralisation des activités. Autant de signaux forts adressés au secteur privé et aux investisseurs.

Il y a de la solidité, il y a de la volonté, il y a aussi cette vision d'avenir sur la nécessaire diversification de l'économie angolaise.

Pour financer les grands travaux, pour soutenir ces réformes, les ressources tirées du pétrole sont une manne, près de 60 % des recettes budgétaires. Elles ne suffisent pas pour autant à combler le besoin de financement.

L'aide de la communauté financière internationale est nécessaire. Il nous semble que l'Angola aurait intérêt à y recourir, dans le cadre d'un programme librement négocié avec le FMI, qui donne à chacune des parties l'assurance du meilleur emploi des fonds mis en œuvre. Tout pousse à aller dans cette voie, qui prend en compte les besoins essentiels de la population, le financement des investissements publics, la charge de la dette par la voie de négociations avec les créanciers.

Naturellement, la France pourra y contribuer et redonner une nouvelle ampleur à ses concours financiers, dès que la régularisation des échéances laissées en suspens pourra être assurée. Déjà, des investisseurs affichent leur confiance en augmentant leur capacité de production, comme dans le secteur des boissons, ou en lançant des opérations immobilières que Michel Roussin les a évoqués. D'autres ont fait connaître leur intérêt pour la privatisation des télécommunications ou la réhabilitation des chemins de fer, deux domaines d'excellence de la France. Des implantations vont se confirmer dans le secteur des services, notamment financiers. Et je rappelais, ce matin, au Président Dos Santos que la France était le deuxième exportateur mondial en matière de service, ce qui, là encore, témoignait de sa qualité.

Le secteur privé peut mettre en œuvre sa propre dynamique, irriguer la richesse dans le pays, participer à la diversification de l'économie, mettre en valeur d'immenses ressources qui restent à exploiter.

Assurément, nos deux pays doivent aller plus loin. C'est le souhait de la France qui, au delà de son action humanitaire, de l'aide publique au développement, se mobilise pour développer des échanges, des investissements, dans le cadre d'une relation équilibrée, partenariale et confiante. Au cours de mes entretiens avec le Président Dos Santos, j'ai retiré la conviction que c'était également le désir de l'Angola.

A vous écouter, Mesdames et Messieurs, par la voix du rapporteur, j'ai également le sentiment que nos entrepreneurs vont s'engager à leur tour sur cette voie prometteuse. La création de la Chambre de commerce franco-angolaise témoigne de cette volonté de nous rapprocher, de travailler ensemble. Je m'en réjouis, et je forme des vœux pour le plein succès de vos actions. Je vous remercie.